

Le communiqué



Paris, le 15 Janvier 2014

Opération de Capital Développement CM-CIC CAPITAL FINANCE MISE SUR VICOMTE A.

Vicomte A., maison française de prêt-à-porter haute en couleur, a été fondée en 2005 par Arthur de Soultrait. Avec un chiffre d'affaires de 17,5 M€ en 2013, l'entreprise, déjà distribuée à travers 350 points de vente et employant 60 personnes, s'apprête à franchir une nouvelle étape dans son développement, notamment à l'international. En investissant en tant que partenaire minoritaire chez Vicomte A. avec un plan de financement sur les 3 prochaines années, CM-CIC Capital Finance offre à la PME familiale, une nouvelle capacité de croissance.

Arthur de Soultrait, épaulé par son père Eric de Soultrait, affiche l'ambition de se positionner au niveau des grandes marques internationales haut de gamme. En huit ans, le fondateur a su imposer sa griffe impertinente, la faisant évoluer du statut de marque monoproduit à celle de marque globale, tout en surfant sur une image de chic à la Française. Les collections de Vicomte A. s'adressent aujourd'hui à l'homme, la femme et l'enfant avec un mix produit en constante évolution, se caractérisant par la qualité de ses tissus et ses couleurs vives.

L'entrepreneur a privilégié un système de distribution diversifié avec des magasins en propre, des franchisés, des points de vente affiliés, des distributeurs multimarques et des corners dans les grands magasins (Galeries Lafayette, Printemps...). Présente dans 30 pays, la marque dispose aujourd'hui d'un réseau de distribution significatif à l'international, (Europe, États-Unis, Moyen-Orient, Asie et Amérique Centrale) qu'elle entend fortement développer au cours des prochaines années, en ciblant prioritairement des ouvertures en propre et des franchises. L'international sera le moteur de la croissance pour Vicomte A. qui vise 40% de son chiffre d'affaires à horizon 2018 contre 15% en 2013.

«CM-CIC Capital Finance va permettre à Vicomte A. d'entrer dans une nouvelle phase de son développement, avec l'ambition de devenir un acteur de premier plan sur le marché du prêt-à-porter haut de gamme notamment celui de l'Homme. Nous avons mis tous les atouts de notre côté pour poursuivre notre croissance : une équipe mobilisée et récemment renforcée par de nouveaux talents expérimentés, une architecture de marque claire et une capacité d'investissement, à laquelle s'ajoute l'expertise de CM-CIC Capital Finance en qui nous voyons un partenaire de confiance sur la durée», explique Arthur de Soultrait.

"Avec cet investissement, nous sommes au cœur du capital développement primaire. Malgré un contexte économique tendu, Vicomte A. et son équipe ont fait, depuis huit ans, la démonstration de leur capacité à asseoir cette entreprise rentable dès sa création sur des bases solides et à maintenir une croissance constante et maîtrisée. De plus, le charisme de ses dirigeants et leur volonté farouche d'aller de l'avant nous ont séduits. Nous sommes ravis d'apporter notre concours à cette success-story française", ajoute Cyril Serratrice, Directeur chez CM-CIC Capital Finance.

À propos de Vicomte A

Vicomte A. est une marque française de prêt-à-porter casual, dont les produits se distinguent par leur couleur, leur originalité et leur qualité. Après avoir connu le succès grâce au polo bicolore, Vicomte A. propose aujourd'hui un total look homme, femme et enfant, qui se décline à travers deux lignes:

- La Ligne Club : sport chic et week-end

- La Ligne Paris : produits élégants et pointus mêlant tailoring et sportswear.

Le showroom et la création sont basés à Paris, rue Pierre Charron 75008 ; le siège social et les entrepôts sont situés dans le Val d'Oise.

Arthur de Soultrait, 31 ans, fondateur et associé. Encore étudiant à l'IPAG il crée sa marque Vicomte Arthur à l'âge de 23 ans après avoir remporté l'appel d'offre des cravates lancé par « Paris ville candidate au Jeux Olympique 2012 ». Il ouvre sa 1ere boutique aux USA à Palm-Beach.

Eric de Soultrait, 65 ans, associé et gérant. Après avoir réussi de nombreux redressements de filiales pour le compte de groupes industriels français et étrangers, il rachète pour son propre compte plusieurs sociétés de distribution industrielle à partir de 1991. En vue d'accompagner Arthur dans la gestion du groupe, il a cédé progressivement ses entreprises.

Pour en savoir plus : www.vicomte-a.com

À propos de CM-CIC Capital Finance

Capital-risque, capital-développement, capital-transmission, conseil en fusions et acquisitions. CM-CIC Capital Finance exerce l'ensemble des métiers de haut de bilan pour répondre aux besoins de financement en fonds propres des entreprises. Au-delà du professionnalisme, de la vision résolument humaine du métier et de la proximité avec les chefs d'entreprise, c'est également l'accompagnement dans la durée qui caractérise le succès de cette approche. CM-CIC Capital Finance gère 2,6 milliards € de capitaux et a investi près de 2,1 milliards € au capital de 600 sociétés

Pour en savoir plus : www.cmcic-capitalfinance.com

Investisseur	Vicomte A
CM-CIC Capital Finance Cyril Serratrice Directeur Tél : +33 1 42 66 71 49 cyril.serratrice@cmcic.fr Mélanie Salomez Chargée d'Affaires Tél : +33 1 42 66 84 03 melanie.salomez@cmcic.fr Intervenants : Auditeur financier investisseur : Deloitte Finance Transactions Services (Philippe Serzec, Lisa Lauv) Conseil juridique investisseur : Nomos (Guillaume Leclair, Mathieu Bourson)	Arthur de Soultrait arthur@vicomte-a.com Intervenants : Conseil financier société : SODICA Corporate Finance (Bertrand Thimonier, Franck Monnot, Adrien Pedron) Auditeur Financier Société : Grant Thornton (Frederic Zeitoun) Conseil juridique société : Veil Jourde (Géraud Saint Guilhem, Carole Bodin)

DROIT-INC

Nomos conseille CM-CIC Capital Finance



Me Guillaume Leclair

Fondée en 2005 par Arthur de Soultrait, la marque Vicomte A, connue pour ses polos bicolores, franchit un nouveau cap. Cette entreprise familiale vient d'ouvrir son capital à CMCIC Capital Finance qui prend une participation minoritaire. Les fonds levés vont permettre à Vicomte A d'investir dans l'ouverture de boutiques, surtout à l'international.

Dans cette opération, Vicomte A est conseillé par le [cabinet d'avocats Veil Jourde](#) avec **Géraud Saint Guilhem**, associé, et **Carole Bodin**.

CM-CIC Capital Finance est conseillé par le [cabinet d'avocats Nomos](#), avec **Guillaume Leclair** et **Matthieu Bourson**.

CM-CIC Capital Finance investit dans Vicomte A.

Vicomte A. (la fiche de l'entreprise), maison française de prêt-à-porter haute en couleur, a été fondée en 2005 par Arthur de Soultrait. Avec un chiffre d'affaires de 17,5 M€ en 2013, l'entreprise, déjà distribuée à travers 350 points de vente et employant 60 personnes, s'apprête à franchir une nouvelle étape dans son développement, notamment à l'international.

En investissant en tant que partenaire minoritaire chez Vicomte A. avec un plan de financement sur les 3 prochaines années, CM-CIC Capital Finance offre à la PME familiale, une nouvelle capacité de croissance.

Arthur de Soultrait, épaulé par son père Eric de Soultrait, affiche l'ambition de se positionner au niveau des grandes marques internationales haut de gamme. En huit ans, le fondateur a su imposer sa griffe impertinente, la faisant évoluer du statut de marque monoproduit à celle de marque globale, tout en surfant sur une image de chic à la Française.

Les collections de Vicomte A. s'adressent aujourd'hui à l'homme, la femme et l'enfant avec un mix produit en constante évolution, se caractérisant par la qualité de ses tissus et ses couleurs vives. L'entrepreneur a privilégié un système de distribution diversifié avec des magasins en propre, des franchisés, des points de vente affiliés, des distributeurs multimarques et des corners dans les grands magasins (Galeries Lafayette, Printemps...).

Présente dans 30 pays, la marque dispose aujourd'hui d'un réseau de distribution significatif à l'international, (Europe, États-Unis, Moyen-Orient, Asie et Amérique Centrale) qu'elle entend fortement développer au cours des prochaines années, en ciblant prioritairement des ouvertures en propre et des franchises.

L'international sera le moteur de la croissance pour Vicomte A. qui vise 40% de son chiffre d'affaires à horizon 2018 contre 15% en 2013.

«CM-CIC Capital Finance va permettre à Vicomte A. d'entrer dans une nouvelle phase de son développement, avec l'ambition de devenir un acteur de premier plan sur le marché du prêt-à-porter haut de gamme notamment celui de l'Homme. Nous avons mis tous les atouts de notre côté pour poursuivre notre croissance : une équipe mobilisée et récemment renforcée par de nouveaux talents expérimentés, une architecture de marque claire et une capacité d'investissement, à laquelle s'ajoute l'expertise de CM-CIC Capital Finance en qui nous voyons un partenaire de confiance sur la durée», explique Arthur de Soultrait.

« Avec cet investissement, nous sommes au coeur du capital développement primaire. Malgré un contexte économique tendu, Vicomte A. et son équipe ont fait, depuis huit ans, la démonstration de leur capacité à asseoir cette entreprise rentable dès sa création sur des bases solides et à maintenir une croissance constante et maîtrisée. De plus, le charisme de ses dirigeants et leur volonté farouche d'aller de l'avant nous ont séduits. Nous sommes ravis d'apporter notre concours à cette success--story française », ajoute Cyril Serratrice, Directeur chez CM--CIC Capital Finance.

Dans cette opération, Vicomte A est conseillé par le cabinet d'avocats Veil Jourde avec Géraud Saint Guilhem, associé, et Carole Bodin, collaboratrice.

CM-CIC Capital Finance est conseillé par le cabinet d'avocats Nomos, avec Guillaume Leclair et Matthieu Bourson.

Publié dans: [Capital investissement](#) Mots-clés : [CM-CIC Capital Finance](#), [featured](#)

Vendredi 17 Janvier 2014 14:23 LE MONDE DU DROIT

Le cabinet Veil Jourde a conseillé Vicomte A dans l'ouverture de son capital à CM-CIC Capital Finance.

Fondée en 2005 par Arthur de Soultrait, la marque Vicomte A, connue pour ses polos bicolores, franchit un nouveau cap. Cette entreprise familiale vient d'ouvrir son capital à CM-CIC Capital Finance qui prend une participation minoritaire.

Les fonds levés vont permettre à Vicomte A d'investir dans l'ouverture de boutiques, surtout à l'international, avec un objectif de 80 à 100 boutiques dans les 3 ans.

Le chiffre d'affaires s'élève à 17,5 millions d'euros (+10 % en 2013).

Dans cette opération, Vicomte A est conseillé par le cabinet d'avocats Veil Jourde avec Géraud Saint Guilhem, associé, et Carole Bodin, collaboratrice.

CM-CIC Capital Finance est conseillé par le cabinet d'avocats Nomos, avec Guillaume Leclair et Matthieu Bourson.

Veil Jourde, conseil de Vicomte A dans l'ouverture de son capital.

Friday 17 January 2014

Le cabinet Veil Jourde a conseillé Vicomte A dans l'ouverture de son capital à CM-CIC Capital Finance.

Fondée en 2005 par Arthur de Soultrait, la marque Vicomte A, connue pour ses polos bicolores, franchit un nouveau cap. Cette entreprise familiale vient d'ouvrir son capital à CM-CIC Capital Finance qui prend une participation minoritaire.

Les fonds levés vont permettre à Vicomte A d'investir dans l'ouverture de boutiques, surtout à l'international, avec un objectif de 80 à 100 boutiques dans les 3 ans.

Le chiffre d'affaires s'élève à 17,5 millions d'euros (+10 % en 2013).

Dans cette opération, Vicomte A est conseillé par le cabinet d'avocats Veil Jourde avec Géraud Saint Guilhem, associé, et Carole Bodin, collaboratrice.

CM-CIC Capital Finance est conseillé par le cabinet d'avocats Nomos, avec Guillaume Leclair et Matthieu Bourson.